Votre dossier Caf

Réponse à donner rapidement à la Caf : anomalies constatées sur votre dossier

N° ALLOCATAIRE :

0018312 B

Référence

IMC 001

IMR 001

IRC 001

NOUS CONTACTER :

Nous téléphoner :

Le 12/04/2019

146

MME MALO SYLVIE

7 Rue DU CHAMP BARON 14210 ESQUAY NOTRE DAME



**0810 25 14 60**

**Service 0,06 € / min**

**+ prix appel**

Nous écrire :

CENTRE VALIDATION

Calvados Site TEST

1 Rue TEST CV

lieuDist TEST 12345 Site TEST

Tous nos contacts sur caf.fr

Dossier suivi par :

Christiane1-146 BLOSSIER

Madame,

Nous vous informons que des anomalies ont été relevées lors du contrôle de votre dossier.

Vous avez reçu une notification de dette en date du (date), vous informant que vous devez (montant indus) euros à la Caf pour non-déclaration d’un changement de situation.

En effet, lors du contrôle de votre dossier, nous avons appris le départ à l’étranger de votre enfant (Nom, prénom) depuis le (date).

Pour une meilleure compréhension de votre dossier, veuillez nous préciser les raisons pour lesquelles vous n’avez pas déclaré cette information à la Caf, en retournant ce courrier complété, daté et signé dans un délai de 15 jours à compter de sa réception.

Passé ce délai, votre dossier sera transmis au service compétent pour étudier le caractère volontaire de votre oubli de déclaration.

Si une fraude était retenue, nous serions dans l’obligation de retenir une sanction à votre encontre.

Lors d’un changement (lié aux revenus, à la situation professionnelle ou familiale, au logement ou à la résidence) concernant votre foyer, vous devez le déclarer immédiatement sur Caf.fr.

« Avec le droit à l’erreur, seules les erreurs volontaires sont sanctionnées pour fraude ».

Veuillez recevoir, Madame, nos salutations respectueuses.

Le directeur

**Emplacement réservé à la Caf**

CRLCX0038 CTX\_552B 08042019 110559 330

23 cblo1146 PAGE 1/1

MAT 0018312 B -

IDX O 2085500 X 146 -

\*00183122085552000001